



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Demande des professionnels infirmiers

Question écrite n° 30782

Texte de la question

Mme Alexandra Valetta Ardisson attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé au sujet des professionnels infirmiers et de leur place au sein du plan Ségur. En effet, à ce jour seuls l'Ordre infirmier et la FFPS sont admis dans les discussions, or ces professionnels de la santé ont joué un rôle clé lors de la crise sanitaire et souhaitent être acteurs de la refonte du système de santé français. Mme la députée a été sollicitée par la présidente de l'Osnil, qui revendique les spécificités de leur profession et souhaiterait, au même titre que d'autres collectifs et syndicats de professionnels infirmiers, faire partie intégrante du Ségur de la santé. En conséquence, elle souhaiterait savoir dans quelle mesure cette demande pourrait être prise en compte.

Données clés

Auteur : [Mme Alexandra Valetta Ardisson](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30782

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2020](#), page 4538

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)